

Vente Sur Pied et en Bloc



Voir plan ci-contre

Propriétaire GF le Rembuché
Certification PEFC : 10-21-18/710
Département Oise (60)
Localisation Compiègne Est
Commune St Pierre les Bitry / Moulin Ss Touvent
Lieu-dit Domaine de Rembuché
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 3,081246°
 Latitude : 49,453282°
Point de Rencontre Mairie de Saint-Pierre-les-Bitry
Sécurité conseillé

Essence principale	Peuplier
Volume présumé	899 m3
Nombre d'arbres	653
Volume moyen	1,38 m3

Nature coupe coupe rase
Parcelle cadastrale OA 244, 245, 246, 251, 352, 375, 376
Parcelles PSG 1p, 2p, 7p, 8p, 11p et 16p
Surface 5 hectares environ
Limites chemins/peinture
Marquage des points de peinture orange fluo, rose fluo ou vert fluo au corps
Réserves tous les arbres et brins non marqués de points de peinture
Visite se reporter au plan ci-contre
 M. Hallet au 06.71.74.30.18 ou au 03.44.42.95.73

Lot estimé par Expert JMP/ propriétaire
 SAS Cegeb
 68 rue du Centre 60350 Berneuil S/Aisne
 Tel : 03 44 85 76 60 – Mob : 06 80 99 20 20
 Mel : secretariat@cegeb.com

Pour la couverture téléphonique : aller sur site www.monreseaumobile.fr

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 20 mai 2023

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total			
		25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
1	Peuplier	18	76	115	100	153	108	48	21	6	3					648	884	1,36
	Grisard								1	3						4	12	3
	Frêne								1							1	3	3
Observations :															653	899	1,38	

Clauses particulières

Préambule : Pas d'exploitation du 15/09 au 20/01 – Entrée et sortie obligatoire au Nord

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Terrain apte à la replantation. Broyage soigné ou mise en andains en accord avec Dominique Hallet.

Débardage : par temps sec ou de gel, après accord de Dominique Hallet.

Stockage : bord du chemin, au Nord, centre et Sud, selon plan ci-contre

Délai d'exploitation : 15 septembre 2024

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 20 % au comptant
 40 % par Billet à Ordre analysé au 15.12.2023
 40 % par Billet à Ordre analysé au 15.03.2024

Caution : 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution



